## RÉFÉRENTIELS – JOURNALISTE

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## Candidat en situation de handicap:

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat

Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
REFERENTIEL D'ACTIVITE	REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 1. Réalisation d'enquêtes journalistiques. A1.1 Réalisation d'une veille journalistique	C1.1 Mettre en œuvre un processus de veille journalistique, en s'appuyant l'utilisation des outils de collecte et d'agrégation ainsi que les systèmes d'alerte, afin de suivre l'actualité et les développements liés à ses sujets.	Mise en situation professionnelle : (C1.1 à C1.4 et C1.6)  Dans le cadre de la réalisation d'une enquête journalistique, et à l'issue de la définition de son sujet, le candidat devra suivre l'actualité relative à son sujet par le biais d'une veille.  Livrable : Dossier annexe à l'enquête comprenant une note sur la méthodologie de veille mise en œuvre et ses apports.	La méthodologie de veille mise en œuvre est décrite. Elle comprend : la définition des objectifs, le choix des sources, les mots clés utilisés, les outils utilisés, la fréquence de mise à jour, etc.  Les outils de collecte et d'agrégation et les systèmes d'alerte utilisés sont présentés (outil, fonctionnalités, etc.). Leur « scénario d'usage » est explicité et justifié (mot clés et critères de filtrage utilisés, fréquence des alertes/rapports, etc.).  Les informations recueillies dans le cadre de la veille sont restituées de manière synthétique (enseignements, perspectives, évènements clés, etc.).  La valeur ajoutée de la veille dans le cadre de la réalisation de l'enquête est explicitée (mise à jour des informations, contextualisation des événements, confirmation ou réfutation des hypothèses, mise en évidence des lacunes de l'enquête, etc.)	
A1.2 Gestion d'un réseau d'informateurs	C1.2 Développer un réseau de sources dans le respect des principes éthiques du journalisme, en s'appuyant sur l'établissement de relations de confiance ainsi qu'en prenant les précautions nécessaires à la protection et à la confidentialité des sources, afin d'accéder à des informations fiables, diversifiées et utiles à l'enquête.	Mise en situation professionnelle : (C1.1 à C1.4 et C1.6)  Dans le cadre de la réalisation d'une enquête journalistique, le candidat devra développer son réseau de sources en vue d'obtenir des informations.  Livrable : Dossier annexe à l'enquête comprenant une note sur la constitution et le développement d'un réseau de sources.	Les individus et les organisations identifiées dans le cadre de l'enquête sont restituées. Leur lien avec le sujet de l'enquête (expert du sujet, témoin, etc.) est explicité.  Les approches et stratégies mobilisées dans le cadre du développement de son réseau de sources sont exposées. Elles sont adaptées au regard des caractéristiques des sources (profil/type)  Un retour réflexif est effectué. Il met en avant les éventuelles difficultés rencontrés et la considération des principes déontologiques ainsi que les mesures relatives à la protection et à la	

			confidentialité des sources dans le processus d'enquête.
A1.3 Collecte de l'information	C1.3 Réaliser des recherches approfondies, en s'appuyant sur la consultation de diverses sources d'information (articles de presses, documents gouvernementaux, publications académiques, données en open source, etc.), afin de collecter des données en lien avec son sujet	Mise en situation professionnelle : (C1.1 à C1.4 et C1.6)  Dans le cadre de la réalisation d'une enquête journalistique candidat devra documenter son sujet par le biais de recherches documentaires approfondies.  Livrable : Dossier annexe à l'enquête restituant les recherches réalisées.	Le processus de recherche mis en œuvre est documenté de manière claire et exhaustive. Les recherches réalisées sont restituées et commentées. Elles concourent à une vision complète et équilibrée du sujet.  Les informations recueillies par les recherches documentaires sont exposées. Elles permettent de contextualiser, de renforcer, de justifier et/ou d'étayer les points clés de l'enquête.  Les sources d'information utilisées sont correctement citées et répertoriées. Elles sont variées, fiables et pertinentes au regard du sujet de l'enquête.
	C1.4 Recueillir l'information sur le terrain par la mise en œuvre de méthodes et de techniques de collecte de l'information prise de notes, photographies, etc.) afin d'obtenir des éléments permettant d'étayer l'enquête (données, témoignages, preuves directes).	Mise en situation professionnelle : (C1.1 à C1.4 et C1.6)  Dans le cadre de la réalisation d'une enquête journalistique, le candidat devra recueillir l'information sur le terrain et réaliser à minima 6 interviews.  Livrable : Dossier annexe à l'enquête comprenant le compte rendu des entretiens et les méthodologies et techniques mobilisées.	La méthodologie de collecte de l'information mise en œuvre est restituée. Elle respecte les principes éthiques et déontologiques du métier.  Le choix des personnes interrogées est justifié au regard du sujet (crédibilité et fiabilité, pertinence de l'expertise, représentativité, etc.). Il est équilibré quant au type de source.  Les techniques d'entretien mobilisées sont justifiées au regard des circonstances, des interlocuteurs et/ou des évolutions de l'enquête.  Les interviews sont variées et leurs contenus sont appropriés (types de questions, réponses recueillies utiles pour argumenter le sujet). Elles permettent d'apporter des informations complémentaires à l'enquête.
A1.4 Vérification de l'information	C1.5 Procéder à une vérification systématique de l'information collectée à partir des outils et	Cas pratique :	La méthodologie de vérification mise en œuvre est exposée au sein du rapport de vérification. Les

	techniques adéquates dont ceux de l'Open Source Intelligence, en :  - Evaluant la fiabilité et la crédibilité des sources, - Remontant – si possible – à la source primaire de l'information, - Procédant à son recoupement, afin d'en garantir l'exactitude.	A partir d'un contenu journalistique donné (article, séquence vidéo d'information, extrait radiophonique, etc.), le candidat devra procéder à la vérification des informations qu'il contient. <u>Livrable :</u> Rapport de vérification.	outils et techniques mobilisées sont adaptés à la nature de l'information vérifiée.  La fiabilité et la crédibilité des sources est évaluée sur la base de critères objectifs. Les signes de partialité ou de biais sont relevés.  Les résultats de la vérification mettent en lumière les informations confirmées comme exactes et celles identifiées comme erronée. Ils sont documentés et étayés.  Les sources consultées dans le cadre de la vérification de l'information sont correctement référencées. Elles sont fiables et appropriées pour garantir les conclusions du rapport.
A1.5. Rédaction d'une enquête journalistique	C1.6 Mettre en forme son enquête, en s'appuyant sur la construction d'une narration structurée, solide et étayée par des éléments de preuve, afin de présenter de manière concise, complète et persuasive les résultats, les découvertes ou les conclusions de l'enquête menée.	Mise en situation professionnelle : (C1.1 à C1.4 et C1.6)  Dans le cadre de la réalisation d'une l'enquête journalistique, le candidat devra :  - Analyser les informations collectées - Rédiger son enquête  Livrable : Enquête journalistique de 8000 signes.	L'enquête s'appuie sur l'analyse des informations collectées. L'analyse effectuée est étayée. Elle est claire, pertinente compte tenu des objectifs de l'enquête, et s'appuie sur une variété de sources.  L'enquête s'appuie sur une narration structurée et organisée (titre, introduction, développement, conclusion, etc.). Elle permet de raconter l'histoire de manière logique et comprend une présentation claire des faits, des preuves, des témoignages, etc. soutenant la narration.  L'enquête contextualise et met en perspective les informations fournies en les replaçant dans le contexte plus large de la question ou du problème abordé.  L'enquête est intègre et respecte les principes déontologiques. Elle évite les conjonctures infondées et les informations non vérifiées et repose sur des arguments étayés, solides et convaincants.

			L'enquête permet de donner la parole à toutes les parties. Les règles du débat contradictoire sont respectées.
Activité 2. Réalisation d'un reportage audiovisuel. A2.1 Préparation d'un reportage audiovisuel	C2.1 Préparer la production d'un reportage audiovisuel, en organisant les lieux de tournage (plan de tournage et demandes d'autorisation), ainsi qu'en prévoyant les éléments visuels et sonores nécessaires, afin d'en garantir la bonne exécution.	Mise en situation professionnelle: (C2.1 à C2.4)  Dans le cadre de la réalisation d'un reportage audiovisuel, le candidat devra en préparer la production et plus précisément:  - Rédiger le synopsis - Etablir un plan de tournage - Recueillir les demandes d'autorisations nécessaires  Livrables: - Synopsis - Plan de tournage - Demandes d'autorisations	Le synopsis du reportage comprend : une introduction du sujet du reportage, les objectifs du reportage, l'angle du sujet, les personnes impliquées, le contexte du sujet, et les éléments visuels à intégrer.  Le plan de tournage permet de créer une structure narrative. Il inclut les narrations, les dialogues, les interviews, les commentaires sur images, les indications de montage, les transitions, etc.  Le plan de tournage permet une organisation efficace de la production. Il est structuré de manière logique.  Les demandes d'autorisations nécessaires son identifiées et recueillies. Les éléments de preuve sont transmis.
A2.2 Tournage des séquences audiovisuelles d'un reportage	C2.2 Capter les éléments audiovisuels, en s'appuyant l'utilisation du matériel et des équipements adéquats (microphones, enregistreurs, caméras, smartphones, etc.), afin d'obtenir les éléments nécessaires au montage.	Mise en situation professionnelle : (C2.1 à C2.4)  Dans le cadre de la réalisation d'un reportage audiovisuel, le candidat devra tourner les séquences audiovisuelles nécessaires au montage.  Livrable :  Note autocritique relatant le tournage Reportage audiovisuel final	Les captations visuelles présentent une bonn qualité (netteté, couleurs bien rendues, résolutio adéquates, paramètres de l'éclairage, etc.)  Les prises de vue produites respectent les règle d'optique, de construction de l'image et d cadrage.  L'angle des prises de vue (axes et valeurs de prises de plan) ainsi que les mouvements de caméra sont réalisés en application des règle techniques.  Les captations sonores ne présentent pas de défaut majeur (voies et dialogues intelligibles)

A2.3 Montage et post-production d'un reportage	C2.3 Monter un reportage audiovisuel, en s'appuyant sur la sélection, l'organisation et le traitement des différents éléments captés ainsi que sur les logiciels de montage appropriés, afin d'obtenir une structure narrative fluide et engageante.	Mise en situation professionnelle: (C2.1 à C2.4) Dans le cadre de la réalisation d'un reportage audiovisuel, le candidat devra en réaliser le montage à partir des rushs tournés. <u>Livrable:</u> Reportage audiovisuel final	minimisation des bruits indésirables, constance du niveau sonore, etc.)  La note autocritique expose de manière claire le déroulement du tournage. Elle justifie les choix des équipements utilisés, les éventuelles difficultés rencontrées et propose des suggestions d'amélioration.  Les plans assemblés respectent les règles de raccord assurant une continuité visuelle fluide. Les coupes et transitions sont réalisées de manière professionnelle.  La vidéo présente une structure narrative fluide et engageante. Le rythme est adapté à la nature de l'information transmise (diversité des plans et des angles)  Le mixage sonore est harmonisé et sans défaut majeur (variations brusques de volume, distorsions, bruits indésirables, etc.)  Les effets, les transitions et titrages sont
			correctement choisis. Ils ajoutent une valeur à la narration sans distraire de l'information principale.  Le reportage relate une information fiable et sans ambiguïté par rapport au sujet et répond aux attentes de l'angle choisi.
			Le reportage est diffusable sans modifications majeures. Les éventuelles modification ne compromettent pas l'intégrité de l'information (vocabulaire, respiration, etc.)
			Les recommandations concernant l'accessibilité sont respectées.
	C2.4 Enregistrer et mixer le commentaire sur image, en s'appuyant sur la rédaction préalable	Mise en situation professionnelle : (C2.1 à C2.4)	Le commentaire sur image est cohérent avec le sujet du reportage. Il renforce et complète

	compréhension du public par le biais d'informations ou de perspectives supplémentaires.	audiovisuel, le candidat devra rédiger et enregistrer le commentaire sur image.  Livrables : - Script - Reportage audiovisuel final	informations et perspectives supplémentaires).  La hiérarchisation de l'information est respectée.  Elle permet une progression logique dans la narration du reportage.  Le ratio texte / image est équilibré et dynamique.  La voix est correctement posée, claire et engageante.  Le vocabulaire utilisé est précis et juste, contribuant à la clarté et à la précision du message.  Les termes choisis sont adaptés à l'audience ton du reportage.
pluri média (presse écrite, web, télévision, radio, etc.)  A3.1 Edition d'articles de presse	C3.1 Rédiger un article de presse, en veillant au respect des règles d'écriture journalistiques (objectivité, clarté, hiérarchie de l'information, etc.) et de la ligne éditoriale du média, afin transmettre des informations précises, objectives, et pertinentes.	Mise en situation professionnelle : (C3.1 et C3.2)  A partir d'une ligne éditoriale donnée et d'une charte graphique, le candidat devra rédiger et procéder à la mise en forme d'un article de presse.  Livrable :  - Article de presse (au choix) de 8000 signes.	L'article respecte les règles d'écritures journalistiques (objectivité, hiérarchisation de l'information, sources vérifiables, etc.).  La syntaxe, la grammaire et l'orthographe sont respectés.  La titraille est accrocheuse : Le titre est original et capte l'attention du lecteur ; Le chapo est informatif et donne envie de lire l'article ; Les intertitres dynamisent la lecture  Le nombre de signe est respecté (une tolérance de ± 5% est appliquée)  L'article est en adéquation avec la ligne éditoriale du média et son public cible.  La mise en page est conforme à celle du média. Elle respecte les codes professionnels et facilite la lecture de l'article.

d'un script, afin d'enrichir et renforcer la Dans le cadre de la réalisation d'un reportage l'information visuelle présentée (description,

	C3.2 Illustrer ses articles, en sélectionnant et/ou en produisant les éléments visuels (photographies, graphiques, infographies, schémas, captures d'écrans, etc.) adaptés au sujet, afin de compléter et/ou renforcer l'information communiquée.	Mise en situation professionnelle : (C3.1 et C3.2) A partir d'une ligne éditoriale donnée et d'une charte graphique, le candidat devra illustrer son article de presse.  Livrable :  - Article de presse (au choix) de 8000 signes.	Les éléments visuels utilisés/produits sont directement liés au sujet. Ils permettent d'apporter une valeur ajoutée à l'information et/ou aident à en comprendre le contenu.  Les éléments visuels sélectionnés/produits sont cohérents au regard de l'esthétique globale du média, de son style graphique, etc. Les contenus visuels sont harmonieux avec la ligne éditoriale du média.  Les éléments visuels utilisés respectent les droits d'auteurs. Le cas échéant les autorisations nécessaires ont été obtenues et sont mises à disposition.  L'ensemble des illustrations / éléments visuels utilisés sont légendés.
A3.2 Production de contenus journalistiques numériques	C3.3 Adapter ses articles aux formats numériques en tenant compte de leur accessibilité, en appliquant les techniques d'écritures spécifiques au web et en s'appuyant sur les outils et logiciels d'édition appropriés, en vue de leur diffusion en ligne.	Mise en situation professionnelle : A partir d'un article de presse écrite, le candidat devra procéder à sa réécriture et à son adaptation au format numérique.  Livrable : - Article web	L'article est clair, concis, et facile à lire sur les écrans. Il tient compte des règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.  Les règles d'écritures spécifiques au web sont appliquées: Les paragraphes sont courts et structurés. Ils facilitent la lecture en ligne; les titres et les sous titres sont utilisés pour guider le lecteur et mettre en avant les points clés.  Les techniques d'optimisation du contenu sont appliquées (SEO): Les mots clés et les balises appropriées sont utilisés; Les liens internes et externes sont inclus.  Les éléments visuels tels que des images, des vidéos, des infographies ou des graphiques interactifs sont utilisés pour enrichir le contenu et le rendre plus engageant.  Les médias utilisés sont de bonne qualité, bien dimensionnés, et correctement crédités.

	C3.4 Editer des contenus journalistiques à destination des réseaux sociaux, en s'appuyant sur:  - La rédaction de messages concis et percutants - L'utilisation de visuels - L'adaptation et l'optimisation du contenu au format de publication, afin de susciter l'engagement.	Mise en situation professionnelle:  Dans le cadre de la production de contenus web, le candidat devra réaliser des contenus journalistiques à destination des réseaux sociaux.  Livrable:  Contenus destinés/publiés sur les réseaux sociaux	Le(s) message(s) communiqué(s) sont concis et percutants. II(s) permet(tent) de mettre en avant l'essence de l'histoire en quelques phrases.  Le(s) visuel(s) accompagnant le message permettent de rendre le contenu plus attractif. Ils aident à raconter l'histoire de manière visuelle.  Les contenus et les formats sont adaptés et justifiés au regard du réseau social choisi et du public visé. Ils tiennent compte de l'accessibilité des publics en situation de handicap (ex : sous titrage)  L'interaction avec le public est encouragée par le biais de question, de sondage ou en invitant les utilisateurs à partager leur opinion.  Des liens ou ressources complémentaires sont fourni(e)s. Ils/Elles permettent de fournir plus de contexte et d'information aux utilisateurs qui souhaiteraient creuser davantage le sujet.  Les techniques d'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO) sont mises en œuvre
A3.3 Production de contenus journalistiques audio	C3.5 Produire des contenus journalistiques audio (podcast, radio, article audio, etc.) en adaptant le contenu et la narration au format de diffusion, afin de captiver l'auditoire et transmettre efficacement l'information.	Mise en situation professionnelle: Après présentation du cadre et des sujets, le candidat choisit un sujet et fabrique un reportage radiophonique PAD (lancé, habillé, monté) <u>Livrable</u> : Reportage radiophonique PAD.	Le reportage apporte des informations factuelles. Elles sont présentées de manière ordonnée et logique.  L'angle est original et capte l'attention de l'auditeur. Il est inattendu ou peu traité et permet de toucher un large public.  Les speaks respectent les règles d'écriture radiophonique: Les phrases sont courtes; Le vocabulaire est compréhensible par le plus grand nombre. Il est accrocheur et capte l'attention de l'auditeur; Les intervenants sont lancés en précisant leur nom et leur fonction.

A3.4 Animation d'une séquence d'information en	C3.6 Présenter une séquence d'information dans les conditions du direct, en veillant communiquer	Mise en situation professionnelle :  Dans le cadre de l'animation d'une séquence	Les sons et les ambiances sont parfaitement audibles.  Le montage est maîtrisé: Les fondus sont correctement réalisés et les coupes sont le moins audibles possible.  L'habillage est intégré au montage final. Une pastille d'ambiance ouvre le reportage.  Le reportage respecte la durée imposée (une tolérance de ± 5% est appliquée).  Les informations sont récentes et diffusables au moment du passage en studio. Elles sont
direct	clairement et précisément les faits d'actualité, afin de transmettre efficacement les informations à ses auditeurs.	d'information, le candidat devra rédiger puis présenter un flash d'information général dans les conditions du direct.  Livrable: Flash d'information  Modalités: L'évaluation est réalisée sur la base du passage en studio et du livrable final.	correctement hiérarchisées en fonction de leur importance.  Les brèves respectent les règles d'écriture radiophoniques: Les phrases sont courtes; Le vocabulaire est compréhensible par le plus grand nombre, il est accrocheur et permet de capter l'attention de l'auditeur; La structure de la brève « Accroche-Phrases intermédiaires-Chute » est respectée.  La diction est claire, la voix est posée, le ton module et le débit est maîtrisé  Les contraintes liées au temps d'antenne sont respectées (une tolérance de ± 5% est appliquée).

Activité 4. Développement et valorisation son activité journalistique.  A4.1 Développement de son activité journalistique	professionnelle, le candidat devra définir son modèle d'affaires et le présenter devant le jury.	Le plan d'affaires réalisé est clair et structuré (introduction, vision, objectifs, stratégies, etc.) permet de retranscrire la vision du candidat concernant sa vision, ses objectifs, et ses stratégies de croissance.
	<u>Livrables :</u>	-

		- Plan d'affaires - Etude de marché	L'offre du candidat est définie et positionnée sur le marché. Les médias et le public cible sont identifiés.  Le marché cible est analysé. Les tendances, les besoins du public ainsi que la concurrence et les opportunités sont identifiés.  Les opportunités de partenariat avec des médias, experts ou entreprises sont identifiées.
	C4.2 Développer son réseau professionnel, en s'appuyant sur :  - La participation à des événements et conférences,  - L'établissement de collaborations entre pairs,  - La mise en place de techniques de réseautage, afin d'élargir ses opportunités professionnelles.	Mise en situation professionnelle :  Dans le cadre du développement de son réseau professionnel, le candidat devra proposer et mettre en œuvre une stratégie de réseautage.  Livrable :  Stratégie de développement de réseau professionnel	Le sourcing répertorie les contacts et les réseaux appropriés au contexte, aux activités et à l'environnement professionnel du candidat.  Les choix et les actions opérés en termes d'approches et de communication sont exposés. Ils sont justifiés au regard des objectifs du candidat.
			Un retour réflexif est émis sur les apports du développement de son réseau professionnel (stratégie de réseautage, collaborations effectuées, etc.). Il permet de mettre en lumière les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration.
A4.2 Placement de ses productions journalistiques	C4.3 Soumettre ses productions journalistiques à un rédacteur en chef ou à une rédaction, en s'appuyant sur :  - Une identification préalable des acteurs clés, de la ligne éditoriale, des thématiques et des publics cibles du média visé,  - L'élaboration d'un argumentaire et le déploiement d'un pitch, ,en vue d'obtenir une adhésion à leur publication.	Mise en situation professionnelle : A partir d'une de ses productions, le candidat devra pitcher son sujet devant le jury. Le public cible, le média auquel s'adresse le sujet, etc. sera au préalable indiqué par le candidat.	Le sujet proposé s'aligne de manière cohérente avec la ligne éditoriale du média visé.  Le pitch permet de capter l'attention du jury. Le pitch est cohérent et bien structuré. Sa présentation est fluide.  Le candidat démontre une connaissance approfondie du public cible auquel s'adresse le sujet. L'intérêt du sujet pour le public cible est argumenté et mis en valeur.
			Le candidat adapte son pitch au média ciblé. Le pitch reflète les spécificités et les contraintes du média choisi.

			L'argumentaire développé est convaincant. Il permet de contextualiser le sujet dans le paysage médiatique d'anticiper l'intérêt du public cible.
A4.3 Développement de sa présence numérique	C4.4 Développer son identité numérique, en s'appuyant sur la diffusion en ligne de ses réalisations (articles, reportages audiovisuels, etc.) journalistiques, afin de valoriser ses expériences et ses compétences.	Mise en situation professionnelle : (C4.4, C4.5)  Dans le cadre du développement de son identité numérique, le candidat devra démontrer d'une valorisation de son activité journalistique sur réseaux sociaux professionnels.  Modalités : Dossier de personnal branding	Les réalisations présentées sont diverses. Elles permettent de démontrer la variété des compétences du candidat. Différents formats sont partagés ( <i>Flash audio, vidéo, articles, etc.</i> )  La présence en ligne du candidat projette une image professionnelle et crédible.  Le ton utilisé dans les publications est approprié au contexte professionnel, respectant les normes de communication et de langage professionnelles.
	C4.5 Animer une communauté sur les réseaux, en s'appuyant sur la publication régulière de contenus ainsi qu'en interagissant avec son public, afin de fidéliser et développer sa proximité avec son audience.	Mise en situation professionnelle : (C4.4, C4.5)  Dans le cadre du développement de son identité numérique, le candidat devra démontrer d'une activité régulière sur au moins deux réseaux sociaux témoignant de l'engagement d'une communauté.  Livrable : Dossier de personnal branding	Les contenus publiés sont qualitatifs. Les publications sont informatives et en phase avec les intérêts des publics cibles.  Les techniques de référencement utilisées sont adaptées.  Les actions relatives à l'animation de la communauté sont régulières et planifiées (calendrier de publication).  Des interactions ont lieu (réponses aux commentaires, sondages, discussions en direct, etc.) afin de favoriser le rapprochement avec le public.  Des indicateurs de performance sont définis (taux d'engagement, de partage, etc.) et mesurés. Des propositions permettant l'amélioration des résultats sont proposées.